

# *Des médiateurs (culturels) dans un centre d'art*

*Thi Ai Lien Pham* \*

*Université de Paris VIII (« Vincennes à Saint-Denis »)*

On trouve aujourd'hui de plus en plus de médiateurs culturels dans les musées et centres d'art. La Loi du 16 octobre 1997, relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes (avec la création du contrat "emploi-jeune"), en est une des principales raisons. La médiation est en effet – dans le secteur culturel – l'un des domaines d'intervention retenus pour l'application du dispositif « Nouveaux Services – Emplois Jeunes »<sup>1</sup>. Mais quel est le rôle de ces médiateurs et quels sont les objectifs assignés à leur poste ? L'enjeu de démocratisation culturelle, qui sous-tend leur existence, reste-il visé dans les fonctions qu'ils occupent ? Dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, j'ai réalisé, au printemps 2003, une étude sur le cas du Palais de Tokyo, qui compte alors 15 médiateurs culturels. Les données ont été collectées à partir d'une trentaine d'heures d'observation, complétées par des entretiens libres avec les médiateurs autour des questions de la médiation, de la fonction du médiateur et de ses relations avec le public.

## *1. La médiation culturelle et artistique, au cœur de la politique de démocratisation*

En 1999, Catherine Trautmann affirmait :

*« Chacun sait que le contact avec l'œuvre ne suffit pas et que des médiations impliquant des populations dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels doivent être développées. [...] Une attention particulière sera portée*

---

\* lilyphamweb@hotmail.com. Cet article fait écho à un mémoire de maîtrise ès « Information et communication » (2003. P. Froissart, dir.). Saint-Denis : Université de Paris VIII.

<sup>1</sup> Source : <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/emploi-jeunes/index-emploi-jeune.htm>

*à la médiation artistique et culturelle, élément indispensable pour la structuration d'une politique de démocratisation. »<sup>1</sup>*

Depuis les multiples constats d'un « échec de la démocratisation culturelle »<sup>2</sup> en France, la médiation est en effet devenue une norme pour la transmission des valeurs culturelles. Ainsi, les ouvrages d'Élisabeth Caillet<sup>3</sup>, de Jean Caune<sup>4</sup>, ou encore les interventions de bien d'autres spécialistes du secteur culturel (lors de colloques ou publications), et enfin les mesures prises par le gouvernement, prônent la pratique de la médiation pour favoriser l'éducation artistique.

La médiation culturelle est envisagée comme un nouveau rapport entre créateurs et publics, experts et néophytes, fondé sur l'échange et la mise en commun des savoirs dans l'optique d'une culture partagée.

## *2. L'ambition du Palais de Tokyo*

Le Palais de Tokyo, site de création contemporaine, a ouvert ses portes en janvier 2002. Il a été créé à l'initiative du Ministère de la culture et de la communication, pour promouvoir les jeunes artistes sur le plan international, et instituer à Paris un lieu exclusivement dédié à la création contemporaine.

### *a. Un lieu « expérimental, interdisciplinaire, flexible, planétaire »<sup>5</sup>*

Le lieu ambitionne aussi de réconcilier le grand public avec l'Art contemporain, en se proposant d'être « un centre de vie permanent, un espace fédérateur de cultures et de pratiques, un territoire non élitiste et ouvert à tous »<sup>6</sup>. Dès son inauguration, le Palais de Tokyo met ainsi au service du public une équipe de médiateurs, « à la disposition du public pour parler des œuvres exposées et de leurs auteurs, [...] présente depuis l'entrée jusqu'à la sortie du visi-

---

<sup>1</sup> Catherine Trautmann, *Charte d'objectifs culture /éducation populaire*, 30 juin 1999.

<sup>2</sup> Voir les résultats de l'ouvrage d'Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, La documentation française, 1998, notamment page 258 concernant la fréquentation des musées.

<sup>3</sup> Élisabeth Caillet, 1995. *À l'approche du musée, la médiation culturelle*. Presses universitaires de Lyon.

<sup>4</sup> Jean Caune, 1992. *La culture en action*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

<sup>5</sup> Selon la formule des promoteurs du Palais de Tokyo.

<sup>6</sup> Source : site Internet du Palais de Tokyo, rubrique « Home ».

teur. »<sup>1</sup> Ces médiateurs sont donc présents en permanence dans les salles d'exposition pour accueillir le public, durant toute l'amplitude des horaires d'ouverture du site, soit de midi à minuit. Leur spécificité est de s'adresser en priorité au visiteur individuel. Contrairement à leurs confrères guides-conférenciers que l'on trouve traditionnellement dans les musées, ici nul besoin d'être en groupe ou de réserver à l'avance pour pouvoir bénéficier d'une visite en compagnie d'un médiateur.

C'est donc la spontanéité qui est privilégiée. Le visiteur est libre de déambuler dans les salles d'exposition conçues par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. La légende dit que ces derniers se sont inspirés de la Place Djemaa el-Fna de Marrakech, pour en faire un lieu vivant comme une place de marché, un espace public varié, mobile, ouvert aux désirs et aux rythmes de ses habitants. La conception du poste de médiateur à l'origine, m'explique une médiatrice, est que « *dans ces espaces largement ouverts à la circulation, où le visiteur risque de perdre ses repères, le médiateur puisse servir de guide, accompagner le spectateur* ».

### ***b. La doctrine du médiateur : « Nouveaux-Services – Emplois-Jeunes »***

La fonction de médiateur est réellement présentée comme un emploi nouveau. « *L'intérêt du médiateur, à la différence d'un conférencier, est qu'il est polyvalent, susceptible de s'adresser à tous les niveaux* », affirme le responsable du Service des publics du Palais de Tokyo. Pour l'un des deux co-directeurs, Nicolas Bourriaud, l'institution de ces postes de médiateurs va de pair avec les objectifs du Palais :

*« Pour aller dans le sens de notre philosophie, il était évident que nous avions besoin de ces "mousquetaires", des gens qui travaillent ici en permanence et participent à ce qui s'y fait à tous les échelons de façon qu'ils puissent engager un débat avec le public. Il est agréable, comme dans une boutique, de trouver quelqu'un à qui parler si au cours de la visite des questions surgissent chez les visiteurs. Pourquoi la culture serait-elle muette ? »<sup>2</sup>*

## ***3. Le profil des médiateurs***

Lors d'une conférence donnée à l'Université de Paris I (« Panthéon-Sorbonne ») en mai 2002, le responsable du Service des publics du

<sup>1</sup> Source : site Internet du Palais de Tokyo, rubrique « Informations pratiques », Les médiateurs.

<sup>2</sup> Interview de Nicolas Bourriaud et de Jérôme Sans, « Le Palais de Tokyo. Le vaisseau pirate de l'art contemporain », article paru dans l'édition de *l'Humanité* du 22 janvier 2002.

Palais de Tokyo, qui a créé ces postes de médiateurs, reconnaît que ceux-ci sont directement issus de la politique des emplois-jeunes.

Le poste de médiateur culturel au Palais de Tokyo est donc élaboré suivant les conditions suivantes : le poste doit être un temps plein, les médiateurs sont embauchés en Contrat à durée indéterminée, et ils doivent être âgés de moins de 26 ans, étendu à moins de 30 ans en cas de longues études.

Avant le recrutement, l'un des vœux du responsable du Service des publics est d'engager aussi bien des candidats issus de formations en art, que des personnes ayant des formations totalement éloignées du secteur artistique. Cette ambition est tout à fait démocratique : puisque le Palais de Tokyo est ouvert à tous les publics, et que les médiateurs sont susceptibles de s'adresser à toutes les catégories de visiteurs, initiés ou non à l'art, les futurs médiateurs peuvent eux-mêmes venir de tout horizon.

Cependant, le responsable des médiateurs admet qu'il y a souvent un décalage entre les souhaits et la réalité, puisqu'en fin de compte, sur les 250 candidats qui se sont présentés pour le poste, les 2/3 avaient suivi des études en histoire de l'art.

Au moment de mon enquête, les médiateurs du Palais de Tokyo ont donc le profil suivant : de 23 à 29 ans, diplômés en majorité de filière artistique (Beaux-Arts, arts plastiques ou histoire de l'art), en moyenne à Bac + 5.

La première équipe, embauchée en décembre 2001, est composée de 12 médiateurs. Tous ensemble, pilotés par leur responsable, ils ont suivi une formation d'un mois qui consistait en de nombreuses visites de galeries, musées et centres d'art, ainsi que des entraînements à la prise de parole, à l'exposé et au dialogue autour de thèmes artistiques.

#### *4. Les prérogatives du médiateur au Palais de Tokyo*

La fonction d'accueil au Palais de Tokyo n'est pas de proposer un catalogue de visites préformatées. « *Les médiateurs sont avant tout au service du public, ils doivent s'adapter à la demande des visiteurs* », explique le responsable du Service des publics.

La notion de "*work in progress*" est très présente dans la philosophie du Palais de Tokyo. Ce terme fait référence à l'histoire et aux œuvres de l'art contemporain, et signifie que les choses restent en constante évolution. Cet état d'esprit est aussi revendiqué en ce qui concerne le travail des médiateurs. Pour leur responsable, « *le processus de médiation est toujours en cours d'élaboration* ». Il s'agit donc de s'ajuster aux besoins du public, les médiateurs ayant la plus grande autonomie pour gérer leurs contacts avec les visiteurs du Palais.

Cependant, on peut distinguer 3 grands types de visites :

- la visite de groupe, sur réservation ;
- la « visite de 19 heures », proposée quotidiennement ;
- la médiation individuelle, qui s'adresse à tout moment à tout visiteur désireux d'être accompagné dans sa visite.

Pour les deux premiers formats, les médiateurs sont planifiés à tour de rôle par le Service des publics pour prendre en charge la visite. En ce qui concerne les médiations individuelles, les médiateurs s'organisent individuellement. Certains vont à la rencontre du public, d'autres préfèrent attendre que celui-ci soit demandeur.

### *5. Des médiateurs, oui, mais pour qui, et comment ?*

Le principe instauré par le Palais de Tokyo est donc simple : des médiateurs dans les espaces d'exposition, disponibles à tout moment pour renseigner, guider et dialoguer avec les visiteurs. Pourtant, une fois le dispositif mis en place, les choses sont devenues plus complexes. Certes, les médiateurs reconnaissent qu'à son ouverture, le Palais de Tokyo a connu un large succès et que les sollicitations du public auprès d'eux ont été nombreuses. Mais, les mois passants, la fréquentation du site de création contemporaine s'est stabilisée et l'activité des médiateurs s'est considérablement réduite, mettant en évidence un manque de structuration du poste.

#### *Un succès mitigé des médiateurs auprès du public*

Les visiteurs ne recherchent pas tous systématiquement ce genre de service. Certains ont même plutôt une réaction de rejet, préférant visiter seuls les expositions. D'un autre côté, beaucoup de visiteurs n'ont aucune connaissance de l'existence des médiateurs au Palais de Tokyo. Les médiateurs mettent donc en doute l'efficacité du dispositif actuel, jugeant qu'il touche une proportion trop faible de visiteurs, et que leur présence est mal exploitée. « *À l'heure actuelle, je pense que ça n'est satisfaisant pour personne, ni pour les gens qui travaillent, ni pour les gens qui visitent* », confie un médiateur. La question de savoir à qui s'adressent les médiateurs peut donc être soulevée.

Le principe d'une offre de « médiation » dans ce centre d'art va faire apparaître petit à petit des écueils, des contradictions que ses concepteurs n'avaient peut-être pas imaginé. Alors que leur responsable évoque la difficile visibilité de leur poste (« *les gens ne voient pas toujours facilement les médiateurs dans les salles* » ; « *dans la foule, il est impossible de repérer les médiateurs* »), les médiateurs soulignent quant à eux le manque de communication, auprès du public, sur leur rôle. Ils remarquent ainsi, comme obstacle à une bonne intégration de leur fonction, le manque de clarté du terme « médiateur » lui-même. Divers propos recueillis auprès

d'eux témoignent de l'incertitude que peut rencontrer le public par rapport à la fonction du médiateur :

« — *Même si les gens lisent "médiateur culturel" (c'est inscrit sur leur badge), ce n'est pas encore un travail reconnu. Donc forcément les gens ne savent pas comment s'adresser à nous.* »

« — *Je pense que le plus gros obstacle à notre travail, c'est le manque d'identification. [...] Au début, certains visiteurs nous donnaient des pourboires car ils ne savaient pas si ils nous devaient quelque chose. D'autres écourtaient l'échange parce qu'ils avaient l'impression de déranger, d'abuser de notre temps. En fait, ils ne savaient pas ce qu'ils pouvaient attendre de nous.* »

### *Le concept de médiation difficile à définir*

Cependant, le manque de communication sur leur rôle rejoint la difficulté de cerner ce qu'est ou pourrait être la médiation, et un certain flou dans les missions du poste de médiateur. Car si le premier objectif du médiateur est de pouvoir s'adapter à la demande des visiteurs, au-delà du désir de répondre aux sollicitations immédiates (« *pouvez-vous m'expliquer ce que signifie cette œuvre ?* »), il n'y a pas réellement de projet de médiation.

C'est aussi un des points faibles que dénoncent les médiateurs par rapport à ce poste, car le travail est assez répétitif, et sans perspective d'évolution à court comme à long terme.

« — *La plupart du temps, la demande du public est plus d'avoir des petites clés de lecture, assez faciles à saisir [...] Les gens ont plutôt envie d'un commentaire tout pré-mâché qu'on calque un peu, à la limite on pourrait ne pas être là ce serait pareil.* »

« — *Au fur et à mesure de mes visites, mes discours s'enrichissent, mais en ce qui concerne les visiteurs, les questions posées sont toujours les mêmes. [...] Les gens viennent nous voir et ils nous posent des questions comme : "Vous pouvez m'expliquer ce que ça veut dire, quelle est la démarche de l'artiste..." , ce qu'ils veulent, en fait, c'est le traditionnel bla-bla que tu trouves sur les cartels.* »<sup>1</sup>

Ce fonctionnement est donc, d'après certains médiateurs, contraire à ce que devrait être la médiation. Ils l'envisagent comme un moyen qui devrait permettre au public d'approcher l'œuvre, de la comprendre, de

---

<sup>1</sup> Fiche explicative de l'œuvre, située dans les espaces d'exposition non loin de l'œuvre. Elle porte au minimum les mentions suivantes : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, date de sa création, nature de l'œuvre (peinture, installation, vidéo...). De plus, une présentation sommaire de l'artiste peut y figurer, décrivant sa démarche et expliquant le cadre de son intervention au Palais de Tokyo.

se l'approprier petit à petit. Certains reprochent aussi le manque de réactivité du public qui écoute, sans réellement participer, les explications que délivrent les médiateurs. Au lieu d'un processus d'accompagnement, ils ont donc plutôt l'impression de faire écran entre le spectateur et l'œuvre.

*« — Le concept de médiation individuelle, il faudrait qu'il soit creusé un peu plus, il faudrait peut-être trouver de nouvelles formes, enfin il faudrait sûrement réfléchir un peu plus à ça [...]. Je pense que ça serait possible d'améliorer les choses du point de vue du public, que les gens soient mieux informés... »*

*« — Dans le projet de l'institution, la médiation culturelle et le désir d'un rapport particulier avec ses publics étaient une des pistes de travail essentielles du Palais de Tokyo. Ça devait être un aspect qui intéressait vraiment les directeurs. Mais concrètement après, je crois qu'ils s'en sont un peu désintéressés. Et le projet n'a sans doute pas été poussé assez loin, pas assez réfléchi... »*

## 6. Des médiateurs perdant peu à peu de leur énergie

De façon générale, lors des premiers mois à cette fonction, les médiateurs manifestent beaucoup d'entrain à aller au-devant des visiteurs, à rechercher le dialogue. Mais, après quelque temps, une certaine lassitude s'installe. Le côté répétitif de la tâche et le fait de ne pas pouvoir créer d'échanges vraiment enrichissants avec le public leur fait perdre la motivation.

De plus, les visites de groupes, qui ont été nombreuses à l'ouverture, ont diminué de façon considérable. Au printemps 2002, chaque médiateur assurait en moyenne 4 ou 5 visites guidées par semaine. Au printemps 2003, le chiffre s'élève tout juste à 1 visite par mois et par médiateur. De quoi ralentir encore le rythme de leur activité.

Tous sont conscients des limites du poste, et la plupart reprochent à l'institution un manque de soutien, tant du point de vue de l'information et de la prospection auprès du public, que de l'organisation interne de la fonction. Car un des facteurs aggravants du poste a été la modification progressive des fonctions.

### a. L'institution enfonce le clou

Au lieu d'impulser de nouveaux projets pour redynamiser le poste, plutôt que de renforcer l'encadrement des médiateurs pour les inciter à être plus actifs auprès du public, le Palais de Tokyo a opté pour la solution inverse. Voyant la fréquentation du site décroître après les premières semaines d'exploitation, la décision a été prise de renvoyer les gardiens puis, quelque temps après, les caissiers, et de rebaptiser ces tâches comme "fonctions d'accueil" pour les médiateurs. Le comble est atteint

quand on observe au même moment l'augmentation de l'effectif des médiateurs, passant de 12 à 15.

Trois fonctions distinctes ont donc été fondues en un seul poste, permettant par ailleurs de diminuer le coût du personnel du Palais de Tokyo, car, rappelons-le, les médiateurs ont le statut d'emploi-jeunes, et font bénéficier leur employeur de subventions non négligeables.

Les médiateurs eux-mêmes reconnaissent avoir été "gardiennisés", ce qui en aucun cas n'a pu arranger les échanges avec le public.

*« — On est devenu des gardiens, comme dans les autres musées [...] On doit surveiller, rester en attente à un point, et cette attitude d'attente, ça fait vraiment "gardien", et les gens, même si ils lisent "médiateur culturel", ils ne se disent pas qu'ils peuvent venir parler avec nous... »*

*« — Le fait de nous voir à la fois surveiller, glander, ou s'ennuyer et avoir envie de s'adresser à nous pour des renseignements, je pense que c'est contradictoire. »*

Il semble donc que l'objectif rempli par les médiateurs du Palais de Tokyo soit moins de satisfaire les besoins du public et d'être à son écoute, que de se mettre au service de l'institution pour en assurer le fonctionnement.

### *b. Une évolution régressive*

De plus, alors que les médiateurs ont souvent fait des propositions pour mettre en place de nouveaux dispositifs (des points de rendez-vous, des visites express, organiser une prospection auprès de nouveaux publics, etc.), le Palais de Tokyo les a renvoyés à un certain immobilisme, en refusant ces propositions sous divers prétextes. Les deux médiateurs qui ont mis en place un atelier pour les enfants ont dû eux aussi se battre, l'institution n'y étant pas du tout favorable. Ainsi, peu à peu, les médiateurs ont adopté une certaine attitude de résignation, et se sont fait à l'idée qu'ils ne pourraient pas beaucoup changer la situation au Palais de Tokyo.

*« — Souvent, on a plutôt eu tendance à laisser courir les choses parce que tu peux perdre ton énergie et ta salive à espérer et à proposer telle ou telle chose, alors que fondamentalement tu sais bien que la structure ne le permet pas. »*

*« — De toute manière, personne ne souhaite que les médiateurs aient vraiment un poste intéressant avec des responsabilités. Parce que le problème se poserait de trouver des gardiens pour faire la surveillance des œuvres et que les gardiens coûtent plus cher que les médiateurs puisque que les médiateurs sont des emplois-jeunes. »*

La notion de "work in progress" revendiquée dans le fonctionnement du Palais de Tokyo est donc surtout un prétexte pour ne pas s'étendre sur ses dysfonctionnements. Cela signifie en quelque sorte « ça ne marche pas maintenant, mais ça peut toujours évoluer ». Sauf que, de l'avis des média-



teurs, leur situation n'a fait qu'empirer depuis le départ. Il suffit de voir le nombre de démissions dès la première année : seuls 4 des 12 médiateurs initiaux étaient présents un an après.

*« — Ils nous ont fait miroiter des choses [...] Beaucoup se sont sentis lurrés. C'est pour ça qu'ils sont partis ».*

On peut effectivement se rappeler ici la formation des premiers médiateurs, lors de leur embauche, qui renvoyait essentiellement à l'idée d'un travail basé sur la rencontre, l'échange et le dialogue. Au lieu de cela, les médiateurs, qui ont un niveau de formation élevé, se retrouvent à gérer l'ouverture du site au public, en assurant la billetterie, en s'occupant de l'entretien des œuvres et de leur surveillance.

## 7. *Les vicissitudes de l'emploi culturel en France*

Cette utilisation assez contestable des médiateurs au Palais de Tokyo n'est pas sans rappeler la mauvaise gestion des emplois culturels en France. Ainsi, lors du dernier CIPAC (Congrès interprofessionnel de l'art contemporain) en novembre 2001, un atelier de travail portait sur la question des emplois-jeunes dans les arts plastiques, qui suscite de nombreuses interrogations dans ce secteur. Claire Legrand, Présidente de l'Association nationale des personnes en charge des relations des publics à l'art contemporain (aussi appelée Association de médiateurs), évalue en effet la proportion des emplois-jeunes à près de 50 % de l'ensemble des salariés dans le domaine des arts plastiques.

Les principales conclusions de cet atelier allaient dans le même sens que mon analyse du rôle des médiateurs au Palais de Tokyo : l'emploi-jeune est souvent employé à de mauvaises fins, l'utilisation de ce statut est souvent abusive. Ainsi Alain Snyers, représentant de l'Association nationale des directeurs d'écoles d'art, indiquait lors de la table ronde : *« le jeu est faussé dès le départ. Dans les structures, en général, on utilise les emplois-jeunes comme des roués de secours. »*<sup>1</sup> Sylvain Lyson, Président du Réseau public d'accès à l'art contemporain en Île-de-France, reconnaissait lui aussi :

*« Je crois que les déviations du système naissent davantage de la manière dont notre profession gère l'emploi plutôt que du système lui-même. On doit être parmi les pires employeurs. On a abusé des TUC et des CES [...] La profession est très coupable dans sa façon de gérer les ressources humaines. »*

Au cours de cet atelier, un représentant de la Délégation aux arts plastiques arrivait donc à cette conclusion pessimiste : *« La profession de*

---

<sup>1</sup> Cette citation et les suivantes sont extraites de l'atelier de travail du CIPAC 2001, sur les emplois-jeunes dans l'économie des arts plastiques : [http://www.cipac.net/economie\\_soc.html](http://www.cipac.net/economie_soc.html)

*médiateur ne sera pas reconnue par le Ministère de l'emploi dans le cadre de la discussion sur la validation des acquis, parce qu'elle recouvre tellement de réalités qu'il a été décidé de la bannir des catégories.* » Enfin, Claire Legrand cherchait à donner des ouvertures à la médiation :

*« Pour l'instant, les emplois-jeunes ont souvent été créés à des postes de médiation par une volonté publique qui affirmait que l'activité artistique était légitimée par sa répercussion publique et dans le cadre de la démocratisation culturelle. Il faut désormais valoriser et réellement construire les possibilités d'une réelle politique des publics. »*

Mais ce que constataient ces différents professionnels du secteur artistique rejoint les résultats que j'ai pu obtenir au Palais de Tokyo : la création des postes de médiateurs a surtout consisté jusqu'à maintenant en un recyclage des métiers déjà existants, qui par une appellation détournée permettait d'obtenir les subventions adéquates.

### *Une connotation de la médiation et des médiateurs qui glisse dangereusement vers la médiocrité*

L'institutionnalisation de la médiation culturelle est encore très récente, mais à la conclusion de mon étude, il apparaît que la notion de médiation reste pour le moment très politique. La médiation, comme d'autres concepts attachés aux valeurs démocratiques, renvoie donc à un idéal, à un précepte peut-être inaccessible. Bernard Faivre d'Arcier note le glissement qui s'est opéré de l'animateur au médiateur. Aujourd'hui, le terme d'animateur désigne une catégorie socioprofessionnelle à part entière, mais largement dévalorisée par rapport à ce qu'il pouvait signifier il y a 30 ans.

*« Celui par qui l'œuvre prenait vie sous le regard du public, on le nommait animateur. [...] Animateur, un beau mot à mon sens. Mais, ce mot qui impliquait une mission véritable [...] a perdu toute force, il a perdu son âme – ce qui est le comble, pour un animateur ! »<sup>1</sup>*

On peut donc se demander aujourd'hui si les médiateurs, qui ont succédé aux animateurs, sont destinés au même sort. Pour l'instant, rien n'est joué. Comment va s'affirmer dans les années à venir la connotation de la fonction de médiateur, son institutionnalisation est-elle amenée à se pérenniser ou à disparaître ? C'est bien d'une construction collective dont il s'agit ici, qui demande l'effort des dirigeants et des professionnels du secteur culturel, dans chaque institution, dans chaque musée ou centre d'art.

---

<sup>1</sup> Bernard Faivre d'Arcier, 1996, page 61. *Art, médiation, société. Témoignages : entretien avec dix-neuf médiateurs culturels et investigation : le rôle des médiateurs culturels dans cinq régions françaises.* Les Presses du réel.